

REPUBLIQUE FRANCAISE VILLE DE BETHEMONT-LA-FORET Département du Val d'Oise Arrondissement de Pontoise Canton de Domont <u>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS</u> <u>DU CONSEIL MUNICIPAL</u>	Délibération n°: 024-2025 Du : 25 septembre 2025 Nombre de Conseillers : en exercices : 11 présents : 11 pouvoir : 0 votants : 11 Date de la convocation : 19 septembre 2025
--	--

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq septembre, à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Didier Dagonet, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Didier Dagonet, Maire,
Madame Isabelle Oger, Adjointe au Maire,
Messieurs Thierry Vincent, Michel Monteiro, Adjoints au Maire,
Mesdames Béatrice Brun, Morgane Auger, Malvina Boquet, Sophie Papon, Conseillères Municipales,
Messieurs Bernard Gourdy, Jean-Baptiste Rouault, Patrice Glandières, Conseillers Municipaux,

ETAIT ABSENT AYANT DONNE POUVOIR :

ETAIT ABSENT EXCUSE :

SECRETAIRE DE SEANCE :

Madame Sophie Papon, Conseillère Municipale,

ASSISTAIT EGALEMENT A LA REUNION :

Madame Laurence Guérault, Secrétaire de Mairie,

Objet : Information du Conseil Municipal des décisions prises dans le cadre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment à l'article L.2122-22,

Vu, la délibération N°010-2020 du Conseil municipal en date du 23 mai 2020 donnant délégation à Monsieur le Maire des pouvoirs prévus et énumérés à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal des décisions prises depuis le dernier Conseil municipal :

005-2025 du 2 septembre 2025 Convention de partenariat 2025 avec l'IFAC du Val d'Oise pour la mise en place d'un lieu d'Accueil Enfants Parents sur la commune de Béthémont-la-Forêt

Il a été décidé de signer une convention de partenariat 2025 avec IFAC et le CCVO 3F pour un lieu d'accueil enfants parents sur la commune de Béthémont-la-Forêt du 01 janvier au 31 décembre 2026 (hors vacances scolaires),

006-2025 du 9 septembre 2025 Convention pour réservation de spectacle « le Pétillons »

Il a été décidé de signer une convention pour réservation de spectacle avec le prestataire « le Pétillons » à l'occasion de l'animation de Noël du samedi 13 décembre 2025 pour un montant de 1 100.00€

007-2025 du 19 septembre 2025 Contrat pour la réalisation de la déclaration sociale nominative (DSN) à façon.

Il a été décidé de signer le contrat relatif à la réalisation de la déclaration sociale nominative (DSN) à façon avec l'association ADICO, et ce, pour une durée de 4 ans, pour un montant annuel de 493.20 €

Après avoir entendu, l'exposé de Monsieur Didier Dagonet, Maire,

Le Conseil Municipal,

Prend acte, des décisions de gestion courante qui ont été prises depuis le dernier Conseil Municipal dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Dit, que le présent acte est susceptible d'un recours qui devra être formé dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise (la Cour Administrative d'appel compétente étant celle de Versailles) (Art. R 421.1 à 5 du Code de Justice Administrative).

Pour extrait conforme au registre

Fait à Béthémont-la-Forêt, le 25 septembre 2025

Didier DAGONET

Maire de Béthémont-la-Forêt

